



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE TIR EN SALLE

SAMEDI 27 JANVIER 2018

Adultes arc sans viseur

DIMANCHE 28 JANVIER 2018

Jeunes : arc classique, arc à poulies, sans viseur



Organisateur : Cie d'Arc de Ville d'Avray (Affiliation n°2592036)

Gymnase de Ville d'Avray – 12, rue de Sèvres 92410 Ville d'Avray

Parking place Charles de Gaulle et Parking couvert à 100m rue de St Cloud

Règlement : joint au mandat

Condition d'inscription : figurer au classement départemental, arrêté le mardi précédant la date du championnat, affiché sur le site Internet du comité départemental (extraction du classement national), établi sur la base des deux meilleurs scores obtenus en compétitions sélectives pour les jeunes et trois meilleurs scores pour les adultes.

Quotas provisoires, à titre indicatif, susceptibles d'ajustement en fonction des effectifs par catégories

Arc	Genre	Scratch (B, M, C)		Scratch (J, S, V, SV)	
Sans viseur	Femmes	2		18	
	Hommes	2		30	
Arc	Genre	B	M	C	J
Classique	Femmes	2	4	8	4
	Hommes	2	4	8	4
Poulies	Femmes			2	2
	Hommes			2	2

Obligatoire : Licence, certificat médical, tenue blanche ou de club et chaussures de sport

Horaires et blasons :

Greffes	Entraîn. sur blason	Tirs qualificatifs	Phases Finales
8 h 30	9 h 15 <i>Contrôle du matériel pendant l'entraînement</i>	9 h 45 <i>Les blasons ne seront changés qu'en cas de nécessité pour le comptage</i>	1 h après la fin des tirs de qualification <i>(ajustable après décision des organisateurs et arbitres)</i> <i>Les blasons ne seront changés qu'en cas de nécessité pour le comptage</i>

2 volées d'échauffement avant les phases finales pour chaque catégorie

Arcs et Catégories	Tirs de classement	Finales
Arc classique : benjamins et minimes.	Trispot de 60 cm	Trispot de 60 cm
Arc sans viseur : cadets (scratch jeunes)	Blason unique de 60 cm	Trispot de 60 cm
Arc sans viseur : seniors (scratch adultes)	Blason unique de 40 cm	Trispot de 40 cm
Arc classique : cadets à super-vétérans Arc à poulies : cadets à super-vétérans	Trispot de 40 cm	Trispot de 40 cm

Inscription : 4,50 € à l'ordre de « U.S.V.A. »

Avant le 17 janvier 2018

Pré-inscription obligatoire sur Internet

www.tiralarc92.com

et

Avant le 20 janvier 2018

Envoi de la feuille de pré-inscription et du règlement à l'adresse ci-dessous

Cie d'Arc de Ville d'Avray – Champ. Départ. 92 2018
 Laurent Ragout – 32, avenue Thierry 92410 Ville d'Avray
 Tél. 06 80 90 47 53

En cas de non sélection, les frais d'inscription seront remboursés

Buvette ouverte pendant toute la durée du concours

Les Archers de Ville d'Avray se réjouissent de vous accueillir et vous souhaitent un bon tir

